

Cette surtaxe avait été introduite d'abord pour financer les projets spéciaux de relance annoncés dans le budget d'avril 1983. Nous savons maintenant que ces projets spéciaux de relance avaient un caractère hautement politique. S'il est vrai que certains ont favorisé l'emploi, le gouvernement aurait toutefois pu trouver bien d'autres façons de dépenser ces fonds.

D'ici quatre ans, cette surtaxe aura coûté quelque 2 milliards de dollars. C'est le chiffre avancé dans l'exposé économique qu'on a intitulé «Une nouvelle direction pour le Canada». C'est une nouvelle direction en effet. D'après ce qu'a dit le député de Saint-Jean-Ouest, elle est négative. Cette taxe contribuera à aggraver la récession et retirera des goussets du contribuable des dollars durement gagnés qui auraient pu servir à stimuler la demande.

Un rapport de Statistique Canada signale qu'au deuxième trimestre, nos entreprises manufacturières ne fonctionnaient qu'à 72 p. 100 de leur capacité. Dès lors, pourquoi le gouvernement cherche-t-il à freiner la demande? Je mets au défi les députés conservateurs de nous dire de quelle manière nous allons bénéficier d'un ralentissement de la demande, d'un accroissement du chômage—selon le député de Saint-Jean-Ouest—et d'une récession qui se prolonge. J'ai beaucoup de peine à comprendre pourquoi les conservateurs après s'être opposés à ces mesures pendant qu'ils étaient dans l'opposition, s'empressent maintenant d'imiter les libéraux après avoir pris le pouvoir.

• (1150)

Le deuxième volet important du C-12 concerne la taxe sur les services de programmation fournis par voie de télécommunication. J'espère que les conservateurs nous expliqueront en quoi il s'agit d'une mesure progressiste. Encore une fois, elle est tirée du budget libéral d'avril 1983. On impose une taxe de vente de 6 p. 100 sur la location d'un câble de télévision, la télévision payante et les films passés à la télévision dans les hôtels. Comment les conservateurs y voient-ils une mesure progressiste? Je ne me souviens pas les avoir entendus en parler, surtout pas pendant la campagne électorale. Je sais qu'ils diront volontiers que l'argent recueilli servira à aider les producteurs indépendants mais il reste que cette taxe coûtera 55 millions de dollars par année.

Enfin le troisième élément important du C-17 concerne la taxe prévue dans le budget libéral du 15 février dernier sur les véhicules automobiles et imposée au niveau du grossiste. L'explication serait que la taxe de vente sur les automobiles produites au Canada serait plus élevée que la taxe sur les véhicules importés, parce que la taxe est imposée au niveau du fabricant pour les véhicules fabriqués au Canada et au niveau de l'importateur pour les véhicules fabriqués à l'étranger. Essentiellement, la taxe de vente sur toutes les automobiles s'appliquera désormais au niveau du concessionnaire. Comme les voitures japonaises et européennes sont souvent importées à un prix inférieur à leur prix de gros, cela va augmenter leur prix de vente de \$100 à \$200 par rapport aux voitures fabriquées en Amérique du Nord.

Au lieu d'aborder toute la question de l'automobile dans le but d'obtenir des véhicules pour lesquels tous les travaux de recherche et de développement au niveau de la conception sont faits à l'étranger, soit en Europe, au Japon ou ailleurs dans le monde, au lieu d'encourager les compagnies, grâce à des négociations directes avec ces pays, à faire leur recherche et leur

développement et à produire des automobiles au Canada, les conservateurs adoptent encore une fois une attitude contre laquelle ils se sont élevés lorsqu'ils formaient l'opposition. Cela va nous coûter une dizaine de millions de dollars par an, selon les documents budgétaires du 15 février.

Quant au quatrième point, mon collègue le député de Kamloops-Shuswap en a parlé. C'est une question pour laquelle je me bats depuis mon élection à la Chambre en 1979. Il s'agit de la suppression de la taxe de vente sur le carburant diesel utilisé par les agriculteurs, les pêcheurs, les bûcherons et les mineurs. Il est surprenant de voir que les conservateurs ne consacrent pas plus de temps à examiner attentivement la situation réelle. Il y a quelques instants, un député libéral a signalé que, dans de nombreuses régions du pays, l'augmentation du coût du carburant est supérieure à la ristourne. C'est un peu une supercherie que de proposer une ristourne qui est en réalité inférieure à l'augmentation. En effet, les bûcherons, les agriculteurs, les pêcheurs et les mineurs vont payer leur carburant plus cher qu'avant l'élection des conservateurs, malgré la ristourne.

Il a fallu du temps pour faire approuver en principe aux conservateurs qui forment le gouvernement que le système de la ristourne doit être appliqué à l'usine de vrac et non aux particuliers qui devront, chez eux, tenir des relevés méticuleux et consacrer à la paperasserie des centaines d'heures de travail par an, pour le gouvernement. J'espère que les conservateurs veilleront à ce que ce système s'applique dans tout le pays et à ce que les travaux d'écritures relatifs à cette ristourne se fassent à l'usine au lieu de les imposer aux camionneurs forestiers indépendants, aux opérateurs de débardeuses, aux pêcheurs et à tous les autres. Il serait beaucoup plus sage et sensé de faire toute la paperasserie à l'usine de vrac.

Cette mesure va supprimer la taxe de vente sur le carburant diesel vendu à ces groupes, à condition qu'il ne soit pas revendu à des fins commerciales. Le gouvernement n'a divulgué aucun renseignement quant à son manque à gagner en recettes, du moins jusqu'ici. Cette mesure est sage, surtout pour les localités du Nord. Je puis citer quelques cas où, dans ma circonscription, l'on transporte actuellement la fibre de bois par la route sur une distance d'environ 125 milles. Il peut s'agir de fibre de bois acheminée jusqu'à Watson Island pour l'usine de pâte et papier ou du bois coupé à TFL-1 ou dans la Vallée Buckley en vue d'être envoyé dans les scieries. Pour ce qui est des pêcheurs, je représente le groupe unique le plus important sur la côte pacifique. Indirectement, la ristourne leur profitera dans la mesure où la plupart des gros bateaux de pêche, sur la côte ouest, engloutissent 20 gallons de carburant à l'heure ou plus. D'une part, je reconnais que cette mesure leur profite, mais je voudrais que les députés conservateurs nous expliquent en quoi elle va profiter globalement à toute l'économie canadienne, et surtout aux producteurs du secteur primaire comme les agriculteurs, les pêcheurs et les bûcherons, puisque l'augmentation est déjà supérieure à la ristourne dans les secteurs comme celui que je représente. A mon avis, il est un peu hypocrite de ne pas avoir tenu compte de l'augmentation que le gouvernement a annoncée en même temps avant d'établir la ristourne. Le gouvernement a fait une pirouette sans dévoiler toute l'affaire.

La taxe sur les transports aériens est intéressante à examiner parce que c'est dans ce secteur que l'augmentation est la plus